



Nouvelles formules et marketing

Dans notre dernier bulletin, nous vous avons fait part de l'étude tant attendue sur le complexe vitaminique Areds2 et ses résultats décevants. Rappelons que la formule Areds 2 a remplacé le bêta-carotène par la lutéine et la zéaxanthine tout en ajoutant de l'oméga3. L'étude révèle que l'oméga 3 ne réduit pas la progression de la maladie. Faut-il abandonner la prise de ces vitamines comme le Vitalux ou PreserVision? La réponse est non!

L'oméga 3 qu'on retrouve dans les poissons gras demeure important dans un régime alimentaire comme d'autres études l'ont démontré. La lutéine et la zéaxanthine ne sont pas nocives comme le bêta-carotène pour les anciens fumeurs. Plus importants, des chercheurs ont décortiqué l'étude portant sur des milliers de personnes pour découvrir qu'en fait la lutéine et la zéaxanthine permet de diminuer la progression de 26% pour les participants avec une alimentation pauvre en antioxydants.

Il est tout de même décevant de constater que les fabricants ont doublé les prix, autour de 30 \$, pour offrir Areds 2. Maintenant, ils s'apprêtent à lancer une «nouvelle formule» qui exclue l'oméga3. Vont-ils baisser les prix? J'en doute fort, alors que de plus en plus de produits pour la vision envahissent les étagères.

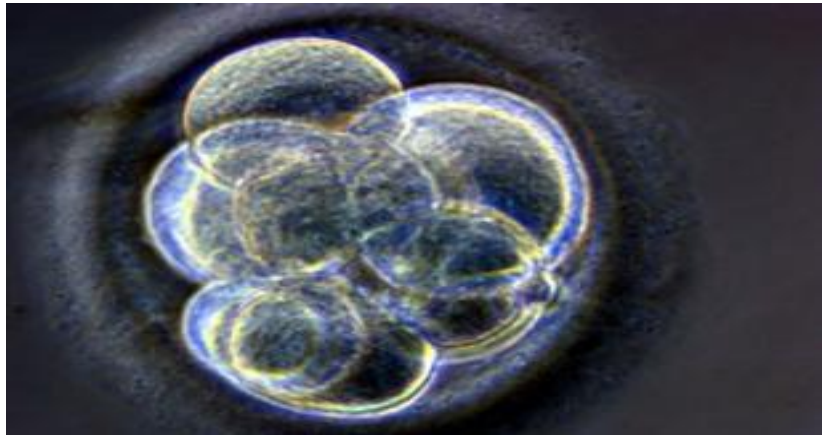
Certains ajoutent des éléments qui peuvent être nocifs pour la dégénérescence maculaire. J'ai récemment découvert qu'une firme ajoute du ginkgo biloba avec les éléments de base que sont la vitamine C, le zinc, le cuivre, la lutéine et la zéaxanthine. Pourtant le ginkgo biloba éclaircit le sang comme l'aspirine alors qu'il a été démontré que l'aspirine pouvait augmenter le risque de DMLA. Devant l'étagère de nouveaux produits, il faut consulter son pharmacien, surtout si l'on prend d'autres médicaments.

André Lavoie, directeur général

Cellules souches, l'espoir se précise

De nombreux laboratoires dans le monde tentent d'appliquer la technologie des cellules souches à un traitement pour la dégénérescence maculaire.

Après les États-Unis et le Japon, des scientifiques britanniques ont réalisé une expérience qui marque une avancée importante. Ils ont développé une rétine en laboratoire à partir de cellules souches recueillies dans un œil de souris. Ils y ont ensuite prélevé les cellules sensibles à la lumière, qui sont à la base de la vision, pour les injecter dans l'œil de la souris. Les cellules se sont développées normalement et ont formé des connexions avec le cerveau.



Les chercheurs de l'University College de Londres espèrent que les premiers patients humains pourront être traités d'ici cinq ans. Au Japon, les autorités ont donné le feu vert pour tester sur l'homme l'impact de cette thérapie cellulaire. Six patients atteints de la forme sèche de la DMLA à un stade avancé recevront ce traitement révolutionnaire.



DMLA et atrophie géographique

La pharmacie Roche a obtenu des résultats positifs avec le Lampalizumab, un médicament destiné à traiter une forme avancée de la forme sèche, l'atrophie géographique. C'est le premier traitement pour une forme sèche. La phase II conduite sur 18 mois a démontré une réduction moyenne de 20% sans effet secondaire indésirable. D'autres essais mèneront éventuellement à une homologation pour une mise en marché.

Deux injections par années

Tel est l'objectif des biotechniciens de l'Université Johns Hopkins pour la forme humide. Ils travaillent à mettre au point un enduit biodégradable qui ralentirait la dispersion d'un médicament lors d'injections intraoculaires. Les premières expériences sur des souris démontrent une durée de vie du médicament de trois mois dans l'œil.

JOHNS HOPKINS
BIOMEDICAL ENGINEERING



Lentilles de contact pour la DMLA



Une innovation en ophtalmologie : des lentilles de contact qui permettent d'agrandir deux fois. Associés à une paire de lunettes 3D, ces lentilles agissent comme un télescope. Elles ont une vision centrale qui permet de voir normalement avec des réglages placés sur les lunettes de façon à pouvoir zoomer. Elles ne sont pas encore sur le marché, mais elles seront utiles pour les personnes atteintes de DMLA.

Devenir membre de l'AQDM?

Rien de plus facile et c'est gratuit. Téléphonnez-nous : 514-937-1111 ou, sans frais, 1-866-867-9389. Si c'est le répondeur, laissez un message avec votre nom et numéro de téléphone.

Écrivez-nous ou envoyez un courriel. L'adresse postale et l'adresse courriel sont à la fin de ce bulletin. Consulter notre site

Internet : www.aqdm.org

Bilan de l'Assemblée générale 2013

Le 8 juin dernier, l'AQDM a tenu son assemblée générale annuelle. Comme l'an dernier, vous avez été nombreux à y participer. C'est quelque 150 membres qui se sont déplacés à Drummondville pour cette occasion. D'un peu partout au Québec, de Rimouski à Gatineau, de Sherbrooke à Grand-mère, vous avez affronté la distance. Toute l'équipe d'organiseurs se réjouit de votre intérêt à partager votre expérience et votre souci de mieux connaître les différents aspects touchant la dégénérescence maculaire.

L'Assemblée générale a aussi été le moment d'un changement de garde par l'élection de nouveaux membres au sein du conseil d'administration de l'AQDM. Nous n'aurions jamais connu un tel essor en terme de visibilité et d'effectif sans le travail intensif et généreux de madame Denise Lavoie, présidente sortante et la vitalité radieuse de Diane Larose, jusque-là secrétaire du conseil d'administration.

L'année qui vient comporte son lot de défis. Nous avons besoin de vous pour améliorer le sort de toutes les personnes atteintes de la DMLA. Ensemble, nous sommes tellement plus forts !

Le nouveau conseil d'administration

Depuis l'Assemblée générale du 8 juin dernier, une nouvelle équipe d'administrateurs est en place. Le nouveau président est Pierre Brise-Bois. La vice-présidente est Mme Rafif Hamoui; la Secrétaire-Trésorière Louise Gobeil. Les autres membres du conseil d'administration sont : Michèle Dubreuil, Huguette Beauchamp, Dany Laveault et Jacques Bouillon. Le Directeur général André Lavoie et le coordonnateur Louis St-Pierre poursuivent leur mandat.

À noter : prochaines conférences de l'AQDM

Salon Fadoq à Québec, Expo cité, samedi et dimanche à 15h15

Salon Mieux-vivre, Expo Trois-Rivières, samedi et dimanche 14 h

Salon Mieux-vivre Montréal, Palais des congrès, samedi et dimanche, 14h

Nouveaux comités de soutien



Plusieurs membres souhaitent avoir l'occasion de partager avec d'autres personnes atteintes de la DMLA. L'AQDM met actuellement sur pied des comités régionaux dans les principales municipalités du Québec. Les comités de soutien seront un lieu favorisant

l'opportunité de se regrouper, de partager, de s'entraider et de briser l'isolement. L'AQDM sollicite la contribution de membres bénévoles qui désirent s'impliquer dans la création d'un groupe d'entraide dans leur communauté. Sur notre site internet, nous ajouterons bientôt un onglet particulier où, des nouvelles de votre groupe local seront transmises.

Des comités s'organisent. À Québec, rejoindre Louise Gobeil (418-661-0864). Une rencontre est prévue le 29 octobre, 14h, au Centre communautaire Lucien-Borne. Drummondville, Denise Lavoie (819-472-3896). Gatineau, Dany Laveault (819-561-9531). St-André-Avellin, Huguette Beauchamp (819-428-8897). Rimouski, Jacques Bouillon (418-724-5703). Rivière-du-Loup, André Lavoie (418-868-1189). Montréal, Louis-St-Pierre (514-937-1111). Vous êtes intéressés? Communiquer avec nous, sans frais au 1-866-867-9389 ou 514-937-1111.

Le pape bénit la Charte des droits de la DMLA

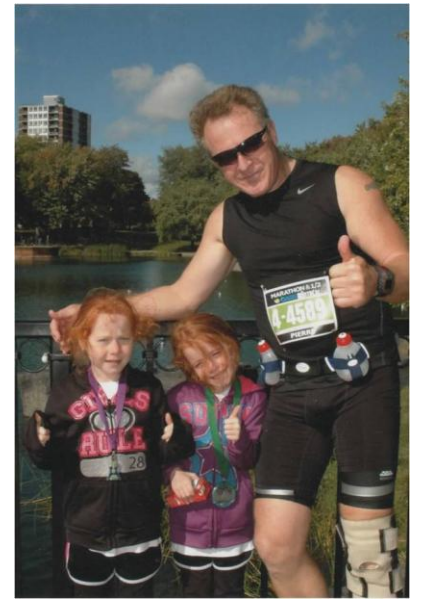


Basé en Angleterre, l'AMD Alliance International a lancé la Charte des droits des patients atteints de la dégénérescence maculaire. Ce document encourage les patients à rechercher la qualité des soins qu'ils méritent grâce à une meilleure compréhension de leurs droits individuels. L'hiver dernier, un groupe de cyclistes a pu faire bénir le document par le Pape Benoît XVI.

Le Défi Pierre Brise-Bois

C'est parti ! Le dimanche 22 septembre aura lieu la première édition du Défi Pierre Brise-Bois. Dans le cadre du marathon de Montréal, Pierre parcourra les 42 kilomètres au nom de l'espoir. Cette année, les dons recueillis seront versés à la Fondation du CHUM.

Pour l'occasion, l'AQDM disposera d'un chapiteau au 1301, rue Sherbrooke Est à Montréal, voisin du Parc Lafontaine. On y répondra aux questions des visiteurs et des tests de dépistage seront offerts. Membres de l'AQDM, venez nombreux! Nous avons besoin de votre soutien.



Alimentation : mange, mon chou!

Par Huguette Beauchamp

L'automne est déjà là, mais il est encore temps de cueillir dans son jardin et de mettre dans son assiette des légumes à feuilles vert foncé. Ils sont particulièrement riches en antioxydants qui combattent l'excès de radicaux libres. Ainsi, nous pouvons bénéficier d'éléments vivants qui pourront ralentir la progression de la D.M.L.A. et par là le vieillissement des cellules de la rétine de l'œil.



Parmi ces légumes à feuilles vert foncé qui peuvent apporter à nos yeux le plus d'antioxydants, la lutéine, la zéaxanthine et de nombreux autres éléments nutritifs, ce sont : le kale (chou à « plumes » feuilles vertes très foncées), le collard (chou cavalier), les feuilles de pissenlit, les épinards, la bette à carde, le radicchio (chicorée rouge), le cresson, les feuilles de betteraves, le persil, la laitue romaine, la roquette, le chou fourrager (rapini) et d'autres à découvrir.



Association québécoise de la
dégénérescence maculaire

Faites un don

L'AQDM est un organisme à but non lucratif. Elle regroupe les personnes atteintes de dégénérescence maculaire et leurs aidants naturels, les informe, apporte son soutien et les représente auprès des organismes ou instances en santé. L'Association mène également des campagnes de prévention auprès du public. Plus de 300 000 personnes en sont atteintes au Québec.

L'Association compte sur des membres bénévoles pour remplir ses missions. Nous organisons des conférences et des comités de soutien dans toutes les régions.

Contactez-nous pour du bénévolat ou pour organiser une conférence ou un comité de soutien. Il est de toute importance que l'AQDM agisse comme porte-parole pour toutes les personnes atteintes de dégénérescence maculaire. Merci de votre aide.

Découper, remplir et mettre dans l'enveloppe préadressée

Nom _____ Prénom _____

#civique _____ Rue _____ App. _____

Ville _____ Code postal _____ Tél. _____

Courriel _____ @ _____

Montant \$ _____ Désire un reçu pour impôt : Oui () Non ()

*Un formulaire est disponible pour un don In Memoriam